

67/13°) - Projet de décoration du Groupe Scolaire de la Bretagne Garçons.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 30 Avril 1970, Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire de la Bretagne Garçons, Gérant de la Coopérative de son école, me faisait parvenir un projet de décoration relatif à l'extension de son établissement.

Cette décoration qui a déjà reçu l'accord du Vice-Rectorat, des Services de la Préfecture,, de l'Architecte et même de l'auteur, Monsieur GOSCINY, représentera les personnages d'Astérix et d'Obélix, héros de la Bretagne Gauloise.

Elle s'établira en deux groupes de personnages en béton armé, sculpté, moulé et peint, et sera placé sur les deux façades du bâtiment : côté Nord et Sud.

Compte tenu de la pauvreté de la Coopérative de cette école, de la qualité et de l'originalité de l'oeuvre, je vous demande, en conséquence, d'approuver ce projet de décoration.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé le
14 juin 1970, sous
réserves de l'imputation de
la dépense courante
pondante soit
1 414 000 F au chapitre 903
sus-indiqué.
Le Secrétaire Général
Signé: M. Kerker
Pour copie certifiée
conforme:
Le Directeur des Affaires
Financières
Ch. Vergeureau